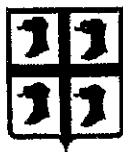


MAIRIE
De
SALVIAC



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Présents : Alain Faucon – Marcel Paul – Anne-Marie Delpech - Xavier Leglaive – Elisabeth Ménadeau
– Viviane Iragnes-Colin – Philippe Ruscassie – Hélène Bureau – Christian Doby – Philippe Balat –
Christian Farguet – Bernard Gay

Absents excusés : Catherine Benazeraf – Marie-Thérèse Souriat

Absent : Ingrid Puyo

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

Ordre du jour :

1^{ère} séance : Désignation des délégués et suppléants chargés de voter aux Elections Sénatoriales 2017

2^{ème} séance :

1. Constitution du jury d'Assises pour 2018
2. Convention de mise à disposition de personnel communautaire à la piscine
3. Actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnées (PDIPR)
4. Groupement d'achat d'énergie
5. Fonctionnement et tarifs piscine 2017
6. Opération Argent de poche 2017
7. Soutien à l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerres)
8. Motion de soutien « Tous ensemble pour les gares »
9. Organisation du marché
10. Motion de soutien à la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques d'été 2024
11. Appel à projet (résidence d'architectes)
12. Tarif de location des nouveaux bancs
13. Questions diverses.

1ERE SEANCE

Les élections à bulletin secret ont permis d'élire les délégués et suppléants suivants, respectant l'obligation de parité :

Alain Faucon suppléante Catherine Benazeraf

Xavier Leglaive suppléante Elisabeth Ménadeau

Viviane Iragnes-Colin suppléant Philippe Ruscassie

2EME SEANCE

1. Le tirage au sort a désigné : Françoise Bossut épouse Haye, Béatrice Giraud, Françoise Halbout épouse Guillaume.
2. La délibération portant mise à disposition partielle de Frédéric Gineste, de 2017 à 2019, comme maître-nageur coordonnateur, a été votée à l'unanimité.
3. Le maire demande qu'une commission se réunisse pour examiner cette actualisation. Elle intégrera le chemin de l'Ermitage comme élément remarquable aboutissant à la piscine et la zone de loisirs.
4. Marcel Paul fait l'historique de l'ouverture à la concurrence par l'Europe des tarifs de gaz et d'électricité en 2009. Certains tarifs proposés en France par EDF et GDF ayant été jugés déloyaux pour la concurrence, (les tarifs particuliers restent en vigueur), les entreprises et collectivités grosses consommatrices pourraient se regrouper en associations de groupement d'achats pour obtenir des tarifs plus favorables. Le conseil donne son accord.
5. De nombreuses réunions concernant les horaires d'ouverture et les tarifs de la piscine ont eu lieu. Les piscines de même importance et rénovées ont servi de base aux propositions, en gardant en priorité l'intérêt des utilisateurs et celui de la commune. Le détail en est donné au conseil. Le maire rappelle que majorer le nombre d'heures d'ouverture aurait forcément une incidence sur les coûts. Bernard Gay demande qu'un tarif « familles nombreuses » soit appliqué. Le problème du bénéfice des cours de natation est soulevé, il est suggéré que le maître-nageur s'acquitte du prix des entrées des bénéficiaires des cours.
6. Elisabeth Ménadeau informe le conseil du démarrage de la 3^{ème} édition de l'opération Argent de poche. Bien qu'aucune publicité n'ait été faite, 13 jeunes en bénéficieront cette année, ce qui a contraint à limiter le nombre de matinées attribuées à chacun. Le maire se félicite de l'intérêt que la population dans son ensemble attache à cette opération.
7. Le maire commente l'offre de l'ONAC de soutenir financièrement et moralement les catégories de population qui relèvent de sa compétence (anciens combattants, veuves et orphelins de guerre, victimes d'actes de terrorisme, pupilles de la Nation, ...) Le CCAS sera interlocuteur de l'ONAC pour les cas identifiés.
8. Viviane Iragnes-Colin fait part des modifications d'horaires et de fermeture de guichet intervenus à la gare de Gourdon, rendant aléatoires l'utilisation de ce mode de transport. Le conseil vote le soutien au mouvement de protestation.

.../...

9. Le marché a été provisoirement transféré sur la place du Foirail à la demande des forains et d'un commerçant riverain. Un point sera fait à la fin de la saison touristique pour juger de la pertinence de ce transfert. Pour l'instant la population en semble satisfaite.
10. Le conseil émet l'avis que le projet fasse appel en majorité aux structures existantes pour modérer les coûts, mais le soutien est voté à l'unanimité.
11. Xavier Leglaive rend compte de la visite du CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) qui souhaite installer à Salviac un binôme (architecte et autre discipline) à raison d'une semaine par mois pendant 6 mois pour étudier l'ensemble des problématiques liées aux spécificités de la commune (revitalisation du centre, commerces, accessibilité....). Ce projet s'inscrit dans les mécénats de la Caisse des Dépôts et Consignation et la Maison de l'Architecture présentera la candidature de Salviac pour un début d'intervention en novembre 2017.
12. Le tarif de location des nouveaux bancs est accepté (3€ le banc).
13. En questions diverses, le maire commente la décision du conseil d'administration de l'EHPAD de Salviac, intervenue le même jour, d'entériner la « fusion-absorption » de l'EHPAD de Cazals. Dans un avenir proche, l'EHPAD de Salviac regrouperait dans des locaux neufs l'ensemble des résidents des deux établissements.

Salviac le 3 juillet 2017

Le Maire

Alain Faucon

